

Mai 2025

Présences / absences en stage

Vendredi 30 mai (pont de l'Ascension) : présence en stage requise selon le mode de fonctionnement du service

→ à voir au cas par cas avec le chef de service

Absence autorisée en stage pour la dernière semaine du stage 3 des DFGSM3 (du 16 au 22 juin) pour les étudiants ayant des rattrapages.

Autorisation d'absence en stage pour règles douloureuses :
en accord avec le règlement de l'UVSQ (encadré),
ces absences doivent être justifiées par un certificat médical

Cas de menstruations douloureuses invalidantes : la personne menstruée est autorisée à utiliser le dispositif d'absence Crédit-jours¹. Il s'agit d'une réserve de 12 jours d'absence autorisés sans certificat médical par année universitaire (de 1 à 3 jours consécutifs par mois maximum). Ce dispositif n'est pas valable ni lors des Contrôles Continus (CC) ni lors des Examens Terminaux (ET), ni pendant la présence en entreprise (stage/alternance) pour lesquels il faut obligatoirement un justificatif.

ENCORE UN GRAND **BRAVO** POUR TOUS LES ETUDIANTS DE DFGSM3

QUI VIENNENT DE PASSER LEURS ECOS

Pensez bien à vous remettre en contact avec le chef de service de votre stage de super-externe pour le prévenir de votre arrivée.

BON COURAGE A TOUS LES AUTRES POUR LES EXAMENS !!!

ERASMUS - Munich :

DFGSM3 2^{ème} semestre 2025-2026

Il reste des places!

Contact : sfrileux@ght78sud.fr